

ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ-LIMOILOU

AVIS DE PROMULGATION

Le 13 septembre 2010, le conseil de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou a adopté le *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une permission d'occupation sur plusieurs lots par certains usages de la classe commerce d'hébergement touristique, R.C.A.1V.Q. 27*

Ce règlement est entré en vigueur le 21 septembre 2010, date de la délivrance du certificat de conformité par le greffier de la Ville de Québec.

Une copie de ce règlement est disponible, pour consultation, au bureau du secrétaire et assistant-greffier d'arrondissement, situé au 399, rue Saint-Joseph Est, Québec, durant les heures de bureau.

Donné à Québec, ce 28 septembre 2010.

Le secrétaire et assistant-greffier de
l'Arrondissement de La Cité-Limoilou,

Jacques Vallée